

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du mardi 25 mars 2025

Rapporteur : Monsieur le Maire

## QUESTION N°4 :

### **Aide pour les voyages scolaires des collégiens et lycéens ainsi que pour les séjours en colonies de vacances**

Chaque année, le conseil municipal révisé l'aide accordée aux enfants de Saint-Léonard qui participent avec leur collège ou leur lycée jusqu'en classe de terminale, à des voyages scolaires.

Par délibération du 15 octobre 2008, a été ajoutée l'aide aux séjours en colonies de vacances des enfants jusqu'à l'âge de 13 ans. Cette aide ne peut se cumuler avec la précédente.

Il vous est demandé de délibérer sur la reconduction de cette subvention dans les conditions suivantes :

- ⇒ Subvention de 40% du prix du voyage plafonné à **150.**euros,
- ⇒ Subvention accordée aux jeunes enfants qui en font la demande et sur présentation d'une attestation scolaire de participation,
- ⇒ Sont exclus les petits voyages de 1 à 3 jours.

Les parents percevront directement cette subvention sur présentation d'une attestation de présence fourni par l'établissement et d'un relevé d'identité bancaire.

La dépense sera inscrite à l'article 65741 du Budget Primitif 2025.

*Adopté à l'unanimité.*

Signature du maire

Signature du secrétaire de séance

Date de mise en ligne



28/03/2025

## CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

### Séance du mardi 25 mars 2025

#### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	19 (sauf pour le vote du CFU auquel M.le maire ne prend pas part)

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

#### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*  
Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER *Adjoint au maire*  
Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*  
Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Elvira HACHE, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR; Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Yohan MICHEL, Xavier PAILLETTE (arrivé à la question n°1), *Conseillers municipaux*

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Sophie RIOULT (pouvoir à Monsieur Victor Balier), Madame Marie-Claire LEBAS-PIGNOL (pouvoir à Madame Nathalie Letellier).

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire générale de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Serge Lecrosnier* a été désigné pour remplir ces fonctions.